

Compagnie Industrielle & Financière d'Entreprises

C I F E

Attestation des commissaires aux comptes relative au montant net des actions de la société AGO5 comptabilisé à ce jour dans les comptes sociaux de la société C I F E dans la rubrique « Titres de participation »

RSM OUEST
18, avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain cedex
S.A.R.L. au capital de € 3 050 000
864 800 388 R.C.S. Nantes

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de l'Ouest-atlantique

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Emile Masso
CS 21919
44019 Nantes cedex 1
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Compagnie Industrielle & Financière d'Entreprises C I F E

Attestation des commissaires aux comptes relative au montant net des actions de la société AGO5 comptabilisé à ce jour dans les comptes sociaux de la société C I F E dans la rubrique « Titres de participation »

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société C I F E et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation relative au montant net des actions de la société AGO5 comptabilisé dans les comptes sociaux de la société C I F E dans la rubrique « Titres de participation », figurant dans le document « Attestation » au 23 novembre 2023, ci-joint et établi dans le cadre de la structuration des opérations de distribution au bénéfice des actionnaires de la société C I F E.

Ce document fait ressortir un montant net des actions de la société AGO5 comptabilisé à ce jour dans les comptes sociaux de la société C I F E de K€ 7 878.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté à vérifier la concordance de ces informations, telles qu'elles figurent dans le document joint, avec la comptabilité et le juridique des opérations effectuées.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins. Si vous souhaitez que notre attestation soit divulguée à un tiers dans un contexte différent de celui pour lequel elle a été établie, vous devrez nous en demander l'autorisation préalable par écrit. Nous fixerons alors les modalités applicables à cette divulgation. En tout état de cause, nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel cette attestation serait diffusée ou parviendrait.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de cette attestation pourraient par ailleurs mettre en œuvre et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Saint-Herblain et Nantes, le 27 novembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

RSM OUEST

ERNST & YOUNG et Autres

Céline Braud

Guillaume Ronco

ATTESTATION

Nous soussignés,

Monsieur Olivier TARDY, Président – Directeur général de la société **Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE)**, Société Anonyme au capital de 24 000 000 euros, ayant son siège social à NANTERRE (92000), Immeuble Challenge 92 - 101 avenue François Arago, identifiée sous le numéro SIREN 855 800 413 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de NANTERRE,

et

Monsieur Sébastien GARNIER, Secrétaire général de la société **Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE)**,

Attestent et certifient par la présente que,

1. après avoir acquis auprès d'ETPO 90 actions de Société Concessionnaire Aéroports du Grand Ouest, société par actions simplifiée ayant son siège social situé Aéroport Nantes-Atlantique 44340 Bouguenais, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 528 963 952 (« **SCAGO** ») le 7 novembre 2023, la société Compagnie Industrielle & Financière d'Entreprises (« **CIFE** ») a cédé, à cette même date, 22.500 actions de SCAGO à la société AGO5, société par actions simplifiée ayant son siège social situé Challenge 92, 101, avenue François Arago, 92000 Nanterre, immatriculée le 19 septembre 2023 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 979 579 760 (« **AGO5** ») ;
2. CIFE a ensuite souscrit le 9 novembre 2023 à une augmentation de capital d'AGO5 d'un montant total de 7.878 k€uros par compensation avec le prix de vente des actions SCAGO de CIFE à AGO5 ;
3. à ce jour, le montant net des actions AGO5 comptabilisé dans les comptes sociaux de CIFE, dans la rubrique « Titres de participation », est donc de 7.878 k€uros.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Herblain, le 23 novembre 2023

Sébastien GARNIER
Secrétaire général



Olivier TARDY
Président – Directeur général

